

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 3 décembre 1982

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, dans le seul mois de novembre, 55,000 autres emplois se sont volatilisés au Canada. D'après les chiffres officiels, 1,438,000 Canadiens sont actuellement en chômage. Je propose donc, appuyé par le député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis), la motion suivante:

Que la Chambre ne fait nullement confiance à la gestion économique du gouvernement libéral et réprovoque sa politique des 6 et 5 p. 100 qui combat l'inflation en mettant tout le monde en chômage.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LA NÉCESSITÉ DE CONTRÔLER LES ENTREPRISES PORNOGRAPHIQUES

M. Fred King (Okanagan-Similkameen): Madame le Président, je prends la parole sur une affaire urgente. Les bombes incendiaires qui ont éclaté dans trois magasins Red Hot où l'on vend des vidéo-jeux témoignent de la colère des citoyens de la Colombie-Britannique à l'endroit d'une industrie de la pornographie en plein essor. Les habitants de petites localités comme Penticton, dans la circonscription d'Okanagan-Similkameen, protestent moins ouvertement mais avec autant d'intensité contre l'implantation de ces établissements indésirables dans leur voisinage. Étant donné que l'effort de la société pour garder les convenances se doit de se déployer au niveau national, non pas seulement au niveau municipal, je propose, appuyé par le député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway):

Que la Chambre exhorte le procureur général du Canada à convoquer ses homologues provinciaux afin d'élaborer un projet de loi pour défendre la cause des personnes intéressées à éliminer ce commerce licencieux et aider les municipalités qui, sans l'appui de la moindre loi, essaient de sévir contre les entreprises pornographiques.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

L'ABSENCE DE LA CHAMBRE DE DÉPUTÉS PROGRESSISTES CONSERVATEURS

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire très urgente. Hier soir, les députés conservateurs de l'escouade de sauvetage des libéraux, cette fois-ci, 31 des 101 députés de l'opposition officielle, se sont abstenus à nouveau de voter, assurant ainsi la survie du gouvernement, qui s'en est tiré grâce à eux avec une marge de 27 voix et a réussi à faire en sorte que les Canadiens âgés voient pour la plupart leur revenu réel baisser, du fait que le bill C-131 porte un coup mortel aux personnes âgées. En reconnaissance de ces efforts soutenus du parti conservateur, je propose, avec l'appui du député de Skeena (M. Fulton):

Que le premier ministre remercie publiquement les conservateurs d'avoir évité la défaite à son gouvernement libéral et qu'il demande en outre à ses sauveteurs s'ils s'absentent fréquemment et appuient les libéraux parce qu'ils aiment davantage le premier ministre ou qu'ils aiment moins leur chef.

Des voix: Oh, oh!

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA NÉCESSITÉ DE MESURES PROPRES À ENRAYER LE CHÔMAGE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Depuis que le budget de novembre 1981 a été présenté, madame le Président, le nombre des chômeurs à long terme, c'est-à-dire ceux qui ne travaillent plus depuis au moins six mois, a augmenté de 124 p. 100, et le nombre global de nos chômeurs approche le million et demi. Pour venir à bout d'une situation pareille, le gouvernement a cherché à créer 60,000 emplois à court terme à l'intention de tous ces chômeurs à long terme, tout en sacrifiant des emplois permanents dont il se garde bien de révéler le nombre. Étant donné que le chômage sévit toujours davantage au milieu de l'hiver d'une part, et que, d'autre part, le gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'il n'envisageait de présenter des mesures pour enrayer le chômage que dans le budget prévu pour le printemps prochain, je propose, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que la Chambre demande au ministre de prendre des mesures immédiates non seulement pour s'attaquer au chômage qui sévit particulièrement en hiver, mais aussi pour démontrer aux Canadiens que nous autres, députés, nous avons leur bien-être à cœur, et non pour des motifs basement politiques.